

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---



**Le préfet de région et la présidente du conseil régional vont présenter les programmes européens en région.**

Le vendredi 18 avril à Poitiers  
Le lundi 21 avril à Angoulême  
Le vendredi 25 avril à La Rochelle  
Le lundi 28 avril à Niort

**Ces réunions, destinées aux porteurs de projets, seront l'occasion de les aider dans leurs démarches pour faire aboutir leurs projets.**

---

### La politique régionale européenne 2007-2013 en Poitou-Charentes

Les engagements de l'Union européenne en Poitou-Charentes pour la période 2007-2013 : une nouvelle génération de programmes fondée sur la croissance, l'emploi et le développement durable, élaborés en région au plus près des besoins des acteurs et des enjeux du territoire.

Sur la période 2007-2013, ce sont ainsi 433 millions d'euros de fonds européens qui vont faciliter la mise en œuvre d'un ensemble de politiques, dont:

- 201,49 millions d'euros pour le développement régional (Fonds Européen de Développement régional - FEDER)
- 127,89 millions d'euros pour l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle (Fonds Social Européen - FSE)
- 96,78 millions d'euros pour le développement rural (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural - FEADER)
- 6,86 millions d'euros pour le développement des entreprises liées à la pêche (Fonds Européen pour la Pêche - FEP)

Désormais, les aides touchent l'ensemble du territoire régional et les interventions sont concentrées sur des thématiques fortes et des actions prioritaires visant le développement économique, la compétitivité, l'emploi, le développement durable, l'équilibre du territoire.

Les fonds européens n'ont pas vocation à financer seuls des projets. Avec leur apport, ou en accompagnant des politiques existantes (Contrat de projets Etat-Région...), ils suscitent des actions qui n'auraient peut-être pas vu le jour sans eux. Ils exercent ainsi un effet de levier très important.

La mise en œuvre de ces fonds pour 2007-2013 est effectuée en Poitou-Charentes sous l'autorité du préfet de région, en partenariat avec le conseil régional et l'ensemble des acteurs concernés.

---

#### **Contact presse :**

- Préfecture de la région Poitou-Charentes Communication interministérielle  
Karen MEGE  
Tél. 05.49.55.70.06



PRÉFECTURE DE RÉGION POITOU-CHARENTES  
PRÉFECTURE DE LA VIENNE

